

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

Code du produit: 982175147000, 982175247000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Cordons flexibles dans les procédés de pulvérisation thermique.

Utilisations déconseillées: D'autres utilisations que les utilisations identifiées indiquées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:
Saint-Gobain Coating Solutions
50, rue du Mourelet, Z.I. Courtine Mourre Frais, B.P. 90966
84093 Avignon Cedex 9, France
Téléphone: +33 (0) 4 90 86 73 71 (8:00-17:00 pendant la semaine)
Fax: +33 (0) 4 90 82 94 52

Service chargé des renseignements: qehs.coating-solutions@saint-gobain.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
STOT RE 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:



GHS08

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

nickel

cobalt

Mentions de danger:

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

2.3. Autres dangers

Le produit est inerte sous sa forme actuelle.

Les composants organiques du produit sont décomposés lors de la projection thermique.

La partie inorganique est fondue et pulvérisée sur le substrat et consistera en un revêtement fonctionnel.

L'opération de projection thermique doit être contrôlée.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 7440-02-0 EINECS: 231-111-4 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119438727-29	nickel Carc. 2, H351; STOT RE 1, H372 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	≥15-≤70%
CAS: 7440-47-3 EINECS: 231-157-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485652-31	chrome substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-25%
CAS: 7440-33-7 EINECS: 231-143-9	tungstène Flam. Sol. 1, H228; Self-heat. 2, H252	10-25%
CAS: 7440-48-4 EINECS: 231-158-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517392-44	cobalt Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413	≥2,5-<10%
CAS: 7440-21-3 EINECS: 231-130-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480401-47	silicium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥2,5-<10%
CAS: 7439-96-5 EINECS: 231-105-1	manganèse substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥0,1-<10%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

* RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de problèmes ou en cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de problèmes ou en cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Manifestations allergiques

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

En cas d'exposition à la poussière:

Toux

Troubles respiratoires

Rhinite

Sinusite

Troubles asthmatiques

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Poudre spéciale pour incendies de métaux. Ne pas utiliser d'eau.

Utilisation de sable ou de terre pour petits incendies seulement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

Fumée d'oxyde métallique

Oxyde d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Autres indications: Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

* RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Mettre les personnes en sécurité.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques.

Éviter la formation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyage uniquement par personnel autorisé.

Pour recueillir la substance, utiliser un aspirateur industriel agréé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13.

* **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Veiller à une aération suffisante.

Au cours de l'opération de projection thermique:

Encapsulage ou aspiration nécessaires.

Porter un équipement de protection individuelle. Voir la section 8.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Température de stockage: 10-32°C

Humidité: 35-55 %

Indications concernant le stockage commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Voir section 10.5.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.

Assurez-vous que la législation locale, fédérale et nationale sur les conditions de stockage sont respectées.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

Classe de stockage: 6.1D Substances incombustibles, toxiques ou actives chroniques (TRGS 510 DE)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Voir section 1.

* **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
CAS: 7440-02-0 nickel	
VME (France)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³ C2
CAS: 7440-47-3 chrome	
VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³ en Cr
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³ as Cr
CAS: 7440-21-3 silicium	
VME (France)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
CAS: 7439-96-5 manganèse	
IOELV (EU)	Valeur à long terme: 0,2* 0,05** mg/m ³ as Mn; *inhalable, **respirable fraction

Informations relatives à la réglementation:

VME (France): ED 984, 10.2016

IOELV (EU): (EU) 2017/164

DNEL		
CAS: 7440-02-0 nickel		
Dermique	DNEL - long terme - local	0,035 mg/cm ² (Travailleur)
Inhalatoire	DNEL - long terme - local	0,05 mg/m ³ (Travailleur)
	DNEL - long terme - systémique	0,05 mg/m ³ (Travailleur)
	DNEL - court terme - local	11,9 mg/m ³ (Travailleur)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

PNEC	
CAS: 7440-02-0 nickel	
PNEC	3,55 µg/l (Eau douce) 8,6 µg/l (Eau de mer)
PNEC	29,9 mg/kg (Sol) 0,33 mg/kg (Station d'épuration)

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Veiller à une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection individuel.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Prévoir un lavabo sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. En cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant!

Appareil de protection respiratoire approprié:

FFP3

Protection des mains:

Porter les gants de protection homologués. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection pour des applications spécifiques.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Matériau des gants:

Caoutchouc nitrile

Au cours de l'opération de projection thermique:

Gants en cuir

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

Gants calorifuges aux travaux de soudage
Temps de pénétration du matériau des gants:
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:
Lunettes de protection
Au cours de l'opération de projection thermique:
Lunettes de protection UV
Écran de protection

Protection du corps:
Vêtements de travail protecteurs
Au cours de l'opération de projection thermique:
Vêtements ignifuges
Chaussure de sécurité
Casque de protection des oreilles

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale: Eviter une introduction dans l'environnement.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme: Solide
Couleur: Intérieur: gris
Extérieur: rouge foncé

Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non applicable.

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: 1500 °C (inorganic)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair: Aucune donnée disponible.

Inflammabilité (solide, gaz): Aucune donnée disponible.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

Température d'inflammation:	≥360 °C (organic)
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	4,7-4,8 g/cm ³
Densité de vapeur:	Non applicable.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Partiellement miscible (composants organiques)
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité: Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Teneur en solvants: Solvants organiques:	5-15 %
9.2. Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

* **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1. Réactivité

Le produit est stable dans des conditions normales (température, pression) pendant le stockage et la manutention.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales (température, pression) pendant le stockage et la manutention.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Eau / humidité

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants

Agents réducteurs

Acides et bases forts

Halogènes

Agents d'halogénéation

Hydrazine

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:

Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)

Oxydes nitriques (NO_x)

Fumée d'oxyde métallique

* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50:

CAS: 7440-02-0 nickel

Oral	LD50	9.000 mg/kg (Rat)
------	------	-------------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut irriter la peau.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Voies respiratoires: Peut irriter les voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

CAS: 7440-02-0 nickel

EC50 >100 mg/l (Daphnia magna) (48h)

0,174-0,311 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (96h)

LC50 >100 mg/l (Brachydanio rerio) (96h)

12.2. Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

12.6. Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Eviter une introduction dans l'environnement.

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code déchet:

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à CED.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA

Néant.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe

Néant.

14.4. Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Néant.

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

14.5. Dangers pour l'environnement

Marine Polluant: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: Néant.

* RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Directive 98/24/CE (protection des travailleurs)

Directive 94/27/CE (Nickel)

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII: Conditions de limitation: 27, 40

Prescriptions nationales: Les réglementations nationales doivent être observées!

Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction: Les réglementations nationales doivent être observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations ci-dessus ne décrivent que les prescriptions de sécurité des produits et correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre des produits objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier ses stockages,

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.08.2018

Numéro de version 3

Révision: 10.08.2018

Nom du produit: **FLEXICORD ROC DUR CO6**
FLEXICORD ROC DUR CO12

ses mises en œuvre, ses transports et ses éliminations. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où les produits sont mélangés ou mises en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Phrases importantes

H228 Matière solide inflammable.

H252 Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Remarques pour formation:

Le produit ne doit être manipulé que par des adultes, suffisamment informés de la manipulation adéquate, des caractéristiques dangereuses du produit et des mesures indispensables de sécurité.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1

Self-heat. 2: Substances et mélanges auto-échauffants – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

* Données modifiées par rapport à la version précédente